



La notion de Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) a progressivement modifié la conception même du soin et de la prévention. Elle a ouvert d'une part des alternatives à l'abstinence et au sevrage, introduisant la possibilité de l'usage contrôlé. Elle a enrichi d'autre part le Repérage Précoce et l'Intervention Brève (RPIB) et la prévention primaire d'une logique d'intervention précoce. Si la thématique de la RdRD vous intéresse, la Fédération Addiction organise un colloque le 21 mars 2017 à Bordeaux ([voir programme](#)), et la 6ème rencontre Auvergne-Limousin accueillera le réseau ITHAQUE sur les salles de consommation à moindre risque le 12 mai 2017 à Limoges. ([voir programme](#)).

L'équipe d'AddictLim

Les chiffres du réseau

Novembre 2016 : +49% de progression des achats de substituts nicotiques



Les ventes et la consommation de tabac du mois de décembre 2016 ont diminué par rapport au mois de décembre 2015 :

- Ventes de cigarettes : en baisse de 14,3 %
- Ventes de tabac à rouler : en baisse de 6,9 %
- Une forte progression des timbres transdermiques : +49 %

Source : <http://www.ofdt.fr/statistiques-et-infographie/tableau-de-bord-tabac/>

La réponse d'AddictLim à la question du mois précédent

Question n°47 : Le Skénan® est-il un médicament de substitution aux opiacés ?

En France, les molécules ayant une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) pour la substitution aux opiacés sont la buprénorphine et la méthadone. Le sulfate de morphine (Skénan®, Actiskénan®) est indiqué dans les "douleurs intenses ou rebelles aux autres analgésiques, en particulier douleurs d'origine cancéreuse".

Dans un cas particulier, le sulfate de morphine peut être prescrit dans le cadre de la substitution si la nécessité thérapeutique l'impose : contre-indications et inadaptation des traitements à la méthadone et à la buprénorphine haut dosage aux besoins des patients.

Dans ce cadre, une prescription de sulfate de morphine ne peut être établie qu'après accord à titre exceptionnel du médecin-conseil en concertation avec le médecin traitant. Le médecin doit mentionner de manière manuscrite sur l'ordonnance sécurisée "en concertation avec le médecin-conseil". La délivrance ne peut être effectuée par le pharmacien que si la mention "en concertation avec le médecin-conseil" a été apposée sur l'ordonnance sécurisée.

Source : http://psa.auvergne.free.fr/news/5/telechargement/pagemedecin_substitution_recommandations.pdf

La question posée à AddictLim

Question n°48 : Un médecin peut-il prescrire un test pour le cannabis dans un laboratoire d'analyse ?

A noter dans vos Agendas

Plus de renseignements

contact@addictlim.fr

ou 05 55 05 99 00

11 mai 2017

Après-midi

Troubles du comportement alimentaire

à Limoges (87)

14h00-17h00

12 mai 2017

Journée

6ème rencontre

Auvergne-Limousin Addictologie

à Limoges - Pôle de Lanaud (87)

Lien programme

9h00-17h00

13 juin 2017

Journée

Tabac

à Isle (87)

9h00-17h00

**!! Attention :
changement de dates !!**

15 juin 2017

Après-midi

Jeux d'argent et de hasard

à Guéret (23)

14h00-17h00

19 et 26 septembre 2017

2 jours

Addiction

à Limoges (87)

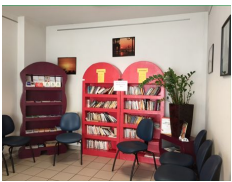
9h00-17h00

Les informations du réseau

Pour plus d'informations sur les thèmes ci-dessous, pensez à cliquer sur le [lien en bleu](#)



Le CAARUD CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DE DROGUE
Les CAARUD reçoivent les usagers de drogues qui sont exposés à des risques majeurs de contamination (hépatites, VIH) et d'infection (abcès, plaies). Dans ces centres d'accueil, une attention particulière est portée aux usagers les plus précarisés et marginalisés. Les équipes des CAARUD distribuent du matériel de réduction des risques (seringues stériles, filtres, préservatifs, paille de sniff, feuilles pour "chasser le dragon", etc.). Ils veillent également à la récupération des seringues souillées. Ils proposent un accès à des douches mais aussi à des lave-linges. Au-delà de ces services, il s'agit de proposer à ces usagers vulnérables un refuge, une pause, la possibilité d'un échange à travers une rencontre. En Limousin, le CAARUD est porté par l'association AIDES. Pour plus d'informations : 05 55 06 18 19 et aides-limousin@aides.org



CSAPA
Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, ou CSAPA, permettent de faire le point avec un professionnel sur les difficultés rencontrées et proposent un accompagnement vers l'arrêt, la consommation modérée de drogues ou vers un traitement de substitution (pour les personnes dépendantes aux opiacés). Grâce à la pluridisciplinarité des équipes qui y travaillent, la personne bénéficie d'une prise en charge globale, à la fois psychologique, sociale, éducative et médicale. Les centres proposent différents types d'approches : individuelles (éducatives, sociales, psychothérapeutiques etc.), collectives (groupes de parole par exemple) et familiales. En Limousin, les usagers d'opiacés qui le souhaitent pourront être accompagnés dans la mise en place d'un traitement de substitution. Le traitement est prescrit par le personnel médical du centre et la personne peut également bénéficier d'un suivi et d'un accompagnement global. Les CSAPA accueillent de façon confidentielle et gratuite et sont présents dans tous les départements de France. Il y a 5 CSAPA en Limousin. [La liste des CSAPA ici](#)



Déclaration d'agression en ligne par l'Ordre des Pharmaciens

La déclaration d'agression est aujourd'hui simplifiée, grâce à un formulaire en ligne disponible dans l'espace pharmaciens du site de l'Ordre. Les formulaires disponibles s'adressent :

- aux Officines
- aux Pharmacies mutualistes et de secours minières
- aux Industries
- aux Grossistes-répartiteurs
- aux Structures dispensatrices d'oxygène à domicile
- aux Pharmaciens biologistes
- aux PUI, SDIS, CSAPA

Groupes de parole

PUAL : Pôle Universitaire d'Addictologie en Limousin Limoges (87)

Groupe de parole Parents

Plus de renseignements au 06 74 01 88 20

Groupe de parole "Potins de femmes"

Patientes

Plus de renseignements au : 06 48 08 32 41 ou 06 85 45 18 27

CSAPA drogues illicites Brive-la-Gaillarde (19)

Groupe de parole parents et usagers

Plus de renseignements au 05 55 17 70 12

Staff Inter-Professionnel

Vous avez besoin d'un avis, d'un conseil, de faire le point sur une situation ?

Un addictologue est disponible pour vous rencontrer.

Prochain RDV :

mercredi 5 avril 2017

de 9h00 à 12h00

Renseignements au 05 55 05 99 00

Changement à AddictLim

Nous vous informons du départ de Mme Mathilde Gaulier qui est restée 4 ans en tant que coordinatrice administrative au sein du réseau et qui sera remplacé par Mme Alicia Desvilles. Nous la remercions pour son dynamisme et son implication. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son futur travail.

AddictLim, 26 avenue des courrières, 87 170 Isle, 05 55 05 99 00, contact@addictlim.fr

Conseil d'administration : Président : Dr Laurent Durengue ; Vice-Président : Dr Pierre Villéger ; Trésorière : Dr Danielle Galinat ; Vice-trésorière : Mme Martine Astorg ; Secrétaire : Dr Catherine Chevalier ; Membres : Dr Catherine Boulon, Dr Pierre Cognard, Mme Sandrine David, M. Pierre Delprat, Dr Jean-Claude Etlié, Dr Olivier Marquet, Dr Dominique Moreau, M. Eric Peretti, Dr Pierre Sazerat ; Suppléant : M. Bernard Wemelle.

Permanents : Coordonnateur de santé : Dr A. Nguyen ; Coordinatrice administrative : Mme A. Desvilles ; Secrétariat : Mme P. Brouillaud ; Déléguée de Santé : Mme S. Blanc de Sousa

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre du réseau, merci de répondre à ce courriel en nous spécifiant "merci de ne plus m'envoyer la lettre"